



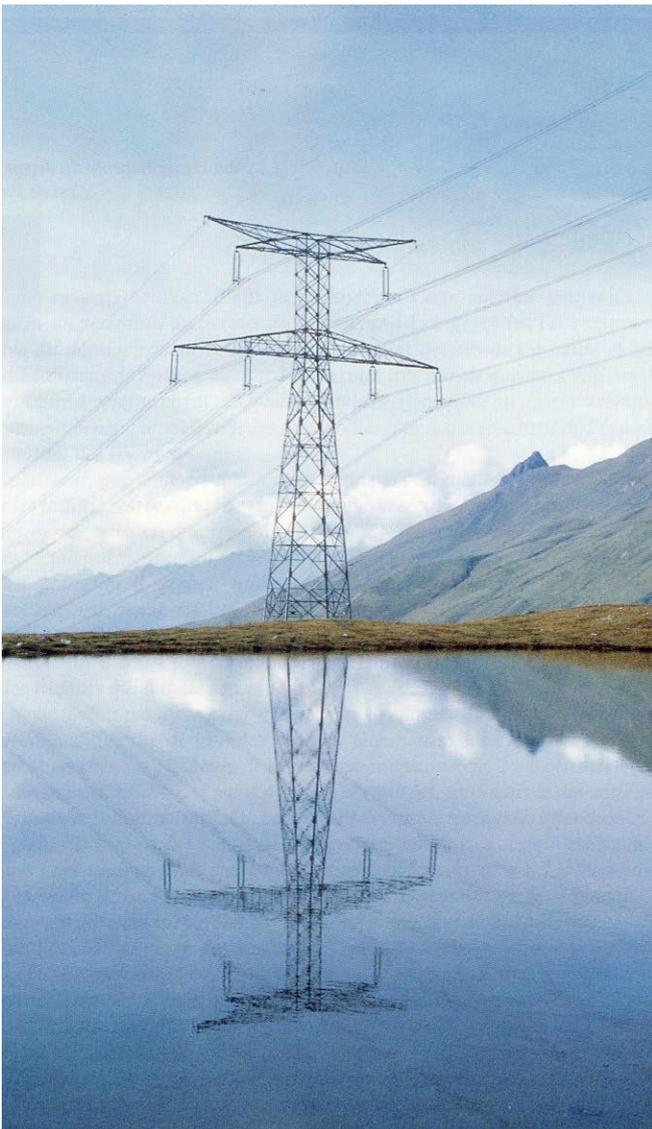
xavier.rondot@worldonline.fr

Contribution de Xavier RONDOT, GAELA

(Groupement d'Analyses et d'Études de Loire-Atlantique)



Le réseau de transport de l'électricité français Un merveilleux outil ! ...au service de la solidarité



En pays développés, l'électricité est omni-présente dans nos vies, Nous pouvons nous passer de gaz, même de pétrole s'il le faut, mais pas de l'électricité !

Ce constat, chacun d'entre nous le vit en permanence. L'électricité est devenue "un bien indispensable". L'énergie électrique est majeure pour le développement des territoires.

Ce "produit" qui nous est si nécessaire, comment arrive-t-il ? Aujourd'hui, par des "fils" bien sûr ! En France, c'est RTE (Réseau de Transport d'Électricité), filiale d'EDF qui gère l'ensemble du Réseau (majorité des réseaux 63-90 kV et tous les réseaux 225 kV et 400 kV).

Cet outil est stratégique pour l'alimentation énergétique de notre pays, car il assure :

- la sûreté du système électrique, c'est-à-dire l'équilibre permanent entre consommation et production (régulation de fréquence et de tension)
- la sécurité d'alimentation, c'est-à-dire la continuité de service par une organisation de secours possibles (lignes et transformateurs de "réserves").

D'autre part, le Réseau de Transport d'Électricité a un caractère très spécifique :

- Il a été construit sur le territoire, grâce à une "occupation" de service public, dans le cadre d'autorisations amiables avec les propriétaires, ou de mises en servitudes, ceci toujours sans achat de terrain.
- Il a été réalisé grâce à l'argent de tous les consommateurs d'électricité, sans argent public : c'est un patrimoine national. Cet outil ne peut-être source de profits privés, c'est un peu un "bijou de famille" : au service de tous et non de quelques-uns. Il n'a pas à entrer dans les "logiques" de marchés.
- De par sa mission d'outil collectif, celui-ci doit être géré aux moindres coûts, car il contribue au prix du kWh. Tout bénéfice doit être investi dans sa maintenance, son développement et son renouvellement.
- C'est un très bel outil au service de la solidarité entre les territoires de notre pays et aussi au service de "l'Europe électrique".

C'est ce Réseau qui permet de mettre en relation les grands centres de production et les zones de consommation. C'est ainsi que le prix du kWh français est devenu un des moins cher d'Europe. C'est encore lui qui a permis la péréquation tarifaire sur le territoire national : permettre à tous d'avoir accès à cette richesse et au même prix.

Malgré cela, ce grand Réseau est en cours de vente : RTE est à vendre !

Pour apporter de l'argent frais au Groupe EDF, la mise en vente de la moitié de RTE serait en cours : Sidérant... Que se passe-t-il donc dans l'esprit de nos décideurs ? Tout devrait donc devenir source de profits, même un patrimoine national ?

La loi de "Transition Énergétique pour la Croissance Verte" a déjà bien planté le décor très libéral du "chacun pour soi". La création du concept de "territoires à énergie positive" en est le déclencheur. Chaque territoire : Régions, Départements, communes ou "pré carré" privé veut être autonome en énergie électrique, sans, bien sûr, se soucier du voisin qui n'a pas les mêmes atouts pour construire ces productions autonomes.

Ce qui est collectif par contre, ce sont les subventions, où chacun plonge allégrement, en faisant grimper d'une façon effrayante la CSPE¹ que tous les consommateurs paient. Le Grand Réseau de Transport d'Électricité devient un élément ordinaire de ce "grand marché" de l'électricité...

On nous dira qu'il n'y a rien de grave, car c'est la Caisse des Dépôts et Consignations qui va se charger de l'achat. Dans le cas présent, la Caisse des Dépôts et Consignations ne servirait que de "sas", car le financement du rachat ne sera pas public, l'État n'a plus d'argent : il ne rembourse même pas sa dette à EDF (5.9 milliards d'euros en fin 2015, en ce qui concerne le différentiel CSPE¹). L'argent de l'achat viendra inévitablement de "fonds privés". Il suffit de regarder quelles sont les filiales de la Caisse des Dépôts et Consignation. Comme l'argent n'a pas de couleur, il n'a pas aussi de nationalité...

Tout investisseur, quel qu'il soit, recherche à rentabiliser son argent. Pour faire des profits avec les réseaux, il suffit d'augmenter les droits d'accès (péages) et de diminuer la maintenance et le développement. Qui aura le pouvoir dans tout cela ?

¹ CSPE : Charge de Service Public de l'Énergie. Pour l'année 2015 elle fut de 9.2 Milliards d'Euros.

Référence CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) : en 2015, la taxe CSPE était de 19.5€/MWh, alors qu'elle aurait dû être de 25.9 €/MWh. D'où le déficit pour l'opérateur EDF : 5.9 Mds en fin 2015, avec le cumul des années précédentes ! 50% de cette taxe vont aux subventions de l'éolien et du photovoltaïque.

Toute perte de pouvoir dans la gestion de ce Grand Réseau est une immense fragilité pour la sûreté et la sécurité d'alimentation électriques de la France. Dans les semaines ou mois qui suivent, les médias vont-ils nous annoncer le drame de cette vente ? J'ose espérer que non.



Un "bon serviteur" abattu sans doute, mais pas résigné